

ORDRE DU JOUR

Informations

Conditions de la tenue de la présente réunion

La présente réunion est organisée dans les conditions habituelles, telles que prévues par le Règlement intérieur des Assemblées :

- le quorum est à la moitié des membres
- les élus peuvent être porteur d'un seul pouvoir
- le public est autorisé

La séance sera diffusée en direct sur la chaîne Youtube de Pévèle Carembault.

Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil communautaire du 4 juillet 2022 à PONT-A-MARCQ

Pour adoption

COMMISSION 1 - MOBILITE - AMENAGEMENT - ADS

PLUI

- *Approbation de la modification n° 1 du PLU de Louvil*
➡ DÉLIBÉRATION 1
- *Bilan de la mise à disposition du public et approbation de la modification simplifiée n° 1 du PLU de La Neuville*
➡ DÉLIBÉRATION 2
- *Approbation de la mise en compatibilité suite à déclaration de projet du PLU de Bourghelles*
➡ DÉLIBÉRATION 3
- *Signature d'une convention-cadre partenariale avec la Chambre d'agriculture pour la période 2022-2026*
➡ DÉLIBÉRATION 4
- *Signature d'une convention opérationnelle avec la Chambre d'agriculture pour l'actualisation du diagnostic agricole dans le cadre du PLUI*
➡ DÉLIBÉRATION 5

COMMISSION 2 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ALIMENTATION

AGRICULTURE

- *Candidature Projet agroenvironnemental et climatique (PAEC) pour la période 2023-2027*
➡ DÉLIBÉRATION 6

ALIMENTATION

- *Modification du règlement relatif la création d'un appel à projets" Initiatives comestibles locales"*
➡ DÉLIBÉRATION 7

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- *Convention de partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour l'année 2022*
➡ DÉLIBÉRATION 8

PARCS D'ACTIVITES

- *Retrait délibération CC_2020_185 relative à la vente du lot 8 Parc DU MOULIN D'EAU à GENECH à l'ATELIER DU PATRIMOINE*

➡ DÉLIBÉRATION 9

- *Vente du lot 3 du parc d'activité de Maraiche à BAIL ACTEA IMMOBILIER, crédit-bailleur de la société METROPOLE COUVERTURE*

➡ DÉLIBÉRATION 10

- *Vente du lot 12 du parc d'activité INNOVAPARK à BPCE Lease Immo, crédit-bailleur de XXL ORGANISATION*

➡ DÉLIBÉRATION 11

- *Vente du lot 10 du parc d'activité INNOVA'PARK à CYSOING à NATIOCREDIBAIL, crédit-bailleur de la société MAZINGARBE*

➡ DÉLIBÉRATION 12

EMPLOI - INSERTION

- *Convention 2022-2025 avec le Département pour le suivi des allocataires RSA*

➡ DÉLIBÉRATION 13

- *Convention 2022-2025 avec l'Association Interm'aide, liée à la convention 2022-2025 avec le Département pour le suivi des allocataires RSA*

➡ DÉLIBÉRATION 14

- *Convention 2022-2025 avec le Centre Social la Ruche Ostricourt, liée à la convention 2022-2025 avec le Département pour le suivi des allocataires RSA*

➡ DÉLIBÉRATION 15

- *Signature d'une convention avec la Mission locale Métropole Sud pour le CLAP*

➡ DÉLIBÉRATION 16

COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION - VOIRIE - BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC

FINANCES

- *Octroi d'un fonds de concours à la commune de THUMERIES pour la rénovation énergétique et extension de la salle de sports F. Béghin au titre de l'enveloppe 2016-2020*

➡ DÉLIBÉRATION 17

- *Octroi de deux fonds de concours à la commune de WAHAGNIES, pour des travaux de réfection intégrale des trottoirs de la rue des Etangs*

➡ DÉLIBÉRATION 18

- *Octroi d'un fonds de concours 2022-2025 à la commune de WAHAGNIES pour l'aménagement d'une aire de jeux et l'agrandissement de la piste de Pump Track*

➡ DÉLIBÉRATION 19

RESSOURCES HUMAINES

- *Modification du tableau des effectifs*

➡ DÉLIBÉRATION 20

MARCHES PUBLICS

- *Avenant fixant les prix définitifs de prestations supplémentaires et modificatives - Marché de construction du centre aquatique communautaire, lot n° 5 _ entreprise 2AC*

➡ DÉLIBÉRATION 21

- *Avenant fixant les prix définitifs de prestations supplémentaires et modificatives - Marché de construction du centre aquatique communautaire, lot n° 12 - HORANET*

➡ DÉLIBÉRATION 22

BATIMENTS

- *Acquisition du bâtiment administratif d'AGFA en vue d'y installer le futur siège communautaire*

➡ DÉLIBÉRATION 23

COMMISSION 5 - ENVIRONNEMENT - DECHETS - PCAET - GEMAPI

DECHETS

- *Approbation Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés (RAPQ)*

➡ DÉLIBÉRATION 24

- *Contrat de reprise filière Responsabilité Elargie du Producteur pour les Articles de Bricolage et de Jardin Thermique (ABJ Th)*

➡ DÉLIBÉRATION 25

- *Contrat de reprise filière Responsabilité Elargie du Producteur pour les*

jouets

➡ DÉLIBÉRATION 26

- *Convention de reprise filière Responsabilité Élargie du Producteur des Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ) - les outillages du peintre*

➡ DÉLIBÉRATION 27

- *Contrat de reprise filière Responsabilité Élargie du Producteur pour les Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ)*

➡ DÉLIBÉRATION 28

- *Convention de collecte séparée des Articles de Sport et de Loisirs (ASL)*

➡ DÉLIBÉRATION 29

- *Convention de reprise filière Responsabilité Élargie du Producteur pour les huiles minérales ou synthétiques*

➡ DÉLIBÉRATION 30

COMMISSION 6 - CULTURE - TOURISME - SPORTS

CULTURE

- *Signature d'une convention de partenariat avec la société « Les toiles du Nord » pour le soutien aux cinémas de TEMPLEUVE-EN-PEVELE au titre de la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2023*

➡ DÉLIBÉRATION 31

QUESTIONS DIVERSES

1 - Informations des délégations prises sur le fondement des articles L5211-10 du CGCT

Dans le cadre des délégations au Président :

Impression des documents de la Pévèle Carembault

Marché passé selon procédure adaptée.

Chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, avec minimum et maximum pour la durée de l'accord-cadre.

Marché alloti :

- Lot n° 1 : Documents institutionnels
 - o Minimum : 500 € HT
 - o Maximum : 15 000 € HT
- Lot n° 2 : Grandes affiches
 - o Minimum : 500 € HT
 - o Maximum : 5 000 € HT
- Lot n° 3 : Affiches, flyers, triptyques, dépliants
 - o Minimum : 1 500 € HT
 - o Maximum : 35 000 € HT

- Lot n° 4 : Magazine communautaire
 - o Minimum : 7 000 € HT
 - o Maximum : 50 000 € HT
- Lot n° 5 : Guides
 - o Minimum : 2 000 € HT
 - o Maximum : 65 000 € Ht

Durée du marché : 12 mois.

Marché attribué à :

- Lot n° 1 : Imprimerie MONSOISE (59370 MONS EN BAROEUL)
- Lot n° 2 : SAS EXHIBIT (06510 CARROS)
- Lot n° 3 : Imprimerie MONSOISE (59370 MONS EN BAROEUL)
- Lot n° 4 : Imprimerie MONSOISE (59370 MONS EN BAROEUL)
- Lot n° 5 : Imprimerie L'ARTESIENNE (62802 LIEVIN)

Marché à prix unitaires.

Aménagement de lutte contre les inondations et coulées boueuses - Travaux des secteurs Z06, Z10 et Z11

Marché passé selon procédure adaptée.

Marché non alloti.

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande :

- Montant minimum de commandes : 30 000 € HT
- Montant maximum de commandes : 80 000 € HT

Durée du marché : 12 mois.

Marché attribué à la SAS HYDRAM (59230 ROSULT).

Marché à prix unitaires.

Travaux de sécurisation de la D549 aux abords de l'entrée du centre aquatique de la Pévèle Carembault

Marché passé selon procédure adaptée.

Le marché n'est pas alloti.

Le marché prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire, avec montants minimum et maximum de commandes :

- Montant minimum de commandes (pour la durée de l'accord-cadre) : 150 000 € HT
- Montant maximum de commandes (pour la durée de l'accord-cadre) : 300 000 € HT

Durée du marché : 6 mois.

Marché attribué à la SAS EIFFAGE ROUTE NORD EST (59273 FRETIN).

Marché à prix unitaires.

Réalisation de l'évaluation environnementale - PLUI

Marché passé selon procédure adaptée.

Le marché n'est pas alloti.

Durée du marché : 32 mois.

Marché attribué à la société VERDI CONSEIL NORD DE FRANCE (59441 WASQUEHAL CEDEX).
Montant forfaitaire : 54 800 € HT.

Réalisation d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal - PLUI

Marché passé selon procédure adaptée.

Le marché n'est pas alloti.

Durée du marché : 32 mois.

Marché attribué à la société GO PUB CONSEIL (56000 VANNES).
Montant forfaitaire : 52 600 € HT.

Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour les ACM

Marché passé selon procédure adaptée.

Le marché n'est pas alloti.

Le marché prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire, avec montants minimum et maximum de commandes :

- Montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 48 000 € HT
- Montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 88 000 € HT

Durée du marché : 12 mois.

Marché attribué à la société POMONA EPISAVEURS (62113 LABOURSE).

Marché à prix unitaires.

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection pour les membres d'un groupement de commandes

Marché passé selon procédure adaptée.

Le marché n'est pas alloti.

Le marché prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire, avec montants minimum et maximum de commandes :

- Montant minimum de commandes (pour la durée de l'accord-cadre) : 30 000 € HT
- Montant maximum de commandes (pour la durée de l'accord-cadre) : 200 000 € HT

Durée du marché : 48 mois.

Marché déclaré sans suite pour motif d'intérêt général.

Aménagement d'un parking de 44 places pour le cinéma Pévèle Carembault et la salle polyvalente sur la commune de Thumeries

Marché passé selon procédure adaptée.

Chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, avec

minimum et maximum pour la durée de l'accord-cadre.

Marché alloti :

- Lot n° 1 - Travaux de VRD
Montant minimum de commandes (pour la durée de l'accord-cadre) : 80 000 € HT
Montant maximum de commandes (pour la durée de l'accord-cadre) : 250 000 € HT
- Lot n° 2 - Travaux d'éclairage public
Montant minimum de commandes (pour la durée de l'accord-cadre) : 3 000 € HT
Montant maximum de commandes (pour la durée de l'accord-cadre) : 15 000 € HT
- Lot 3 - Travaux d'espaces verts et mobilier.
Montant minimum de commandes (pour la durée de l'accord-cadre) : 5 000 € HT
Montant maximum de commandes (pour la durée de l'accord-cadre) : 30 000 € HT

Durée du marché : 12 mois.

Marché attribué à :

- Lot n° 1 : société GAUTHIEZ-TAQUET (59500 DOUAI)
- Lot n° 2 : société DEVRED (59187 DECHY)
- Lot n° 3 : société CITEVERT (62800 LIEVIN)

Marché à prix unitaires.

Aménagement de Pévèle Parc : travaux de finition de la voirie, aménagement des abords et création d'un parking de 85 places

Marché passé selon procédure adaptée.

Le marché n'est pas alloti.

Le marché prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire, avec montants minimum et maximum de commandes :

- Montant minimum de commandes (pour la durée de l'accord-cadre) : 200 000 € HT
- Montant maximum de commandes (pour la durée de l'accord-cadre) : 500 000 € HT

Durée du marché : 12 mois.

Marché attribué à la société AMBIANCES TP (59134 HERLIES).

Marché à prix unitaires.

Délégations au Bureau communautaire

BUREAU - Délibérations dans le cadre de des délégations du Conseil communautaire auprès du Bureau communautaire. (Art. L5211-10 du CGCT)

BUREAU du 12 septembre 2022

ALIMENTATION

- *Attribution des subventions dans le cadre de l'appel à projets Initiatives comestibles locales*

➡ DÉLIBÉRATION BC_2022_12

FINANCES

- *Attribution d'une subvention de 500 € à l'association "Accueil Pévèlois" pour son action à destination des réfugiés Ukrainiens*

➡ DÉLIBÉRATION BC_2022_013

- *Octroi d'une subvention de 500 € à l'association "Ukraine au coeur de la Pévèle" pour son action de soutien aux réfugiés ukrainiens*

➡ DÉLIBÉRATION BC_2022_014

- *Octroi d'une subvention exceptionnelle de 500 € à la société de chasse communale d'AIX-EN-PEVELE*

➡ DÉLIBÉRATION BC_2022_015

- *Octroi d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association JEUNES AGRICULTEURS pour l'organisation de la manifestation JA PEVELE CANTONALE*

➡ DÉLIBÉRATION BC_2022_016

CULTURE

- **OCTROI DE SUBVENTIONS « EXCEPTIONNELLES » 2022**

➡ DÉLIBÉRATION BC_2022_017

- **OCTROI DE SUBVENTIONS « LABELLISEES » 2022**

➡ DÉLIBÉRATION BC_2022_018

RESSOURCES HUMAINES

- *Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'amicale du Personnel*

➡ DÉLIBÉRATION BC_2022_019

BATIMENTS

- *Convention avec la commune de Phalempin pour la location de la salle des sports en vue de l'organisation du salon écoconstruction des 22 et 23 octobre 2022*

➡ DÉLIBÉRATION BC_2022_020

VOIRIE

- *Création de servitude ENEDIS à ORCHIES*

DECHETS

- *Marché de réception et de transfert des ordures ménagères résiduelles*

➡ DÉLIBÉRATION BC_2022_022

Dans le cadre des délégations au Bureau communautaire :

Etude programmation urbaine sur le secteur élargi de l'usine AGFA-GEVAERT à Pont-à-Marcq
Appel d'offres ouvert.

Marché non alloti.

Durée du marché :

12 mois pour la partie forfaitaire.

8 ans pour la partie accord-cadre mono-attributaire à bons de commande (sans minimum de commandes, mais avec un maximum de commandes de 300 000 € HT).

Marché attribué à :

Groupement conjoint

SARL Luc SAISON et Isabelle MENU Architecture (59000 LILLE)

STRATE (59650 VILLENEUVE D'ASCQ)

SLAP Paysage (59370 MONS EN BAROEUL)

VILLE OUVERTE PROGRAMMATION (93310 LE PRE-ST-GERVAIS)

ELAN (78061 SAINT QUENTIN EN YVELINES)

EXPLICITES (59130 LAMBERSART)

Montant de la partie forfaitaire : 112 500 € HT.

Maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du siège communautaire dans l'ancien bâtiment administratif du site AGFA-GEVAERT à Pont-à-Marcq

Appel d'offres ouvert.

Le marché comprend une mission de base (APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET et AOR) et 2 missions complémentaires (ordonnancement, pilotage et coordination du chantier / coordination système de sécurité incendie).

Marché non alloti.

Durée du marché : 300 jours calendaires pour la direction de l'exécution des marchés publics de travaux

Marché attribué à :

Groupement conjoint

TiM architecture (59200 TOURCOING)

SIRETEC Ingénierie Agence Nord (59520 MARQUETTE LEZ LILLE)

TETRIS (59000 LILLE)

LESLIE ACOUSTIQUE (51100 REIMS)

SARL T.Beyaert Maîtrise d'oeuvre (59130 LAMBERSART)

Forfait provisoire de rémunération pour la mission de base, sur la base de l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux : 208068 € HT

Mission complémentaire « ordonnancement, pilotage et coordination » : 27 742 € HT
Mission complémentaire « coordination système de sécurité incendie » : 3 220,10 € HT

Réception et traitement des ordures ménagères et refus de tri de la collecte sélective

Appel d'offres ouvert.

Chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, avec minimum et maximum pour la durée de l'accord-cadre.

Marché alloti :

- Lot 1 : Traitement des ordures ménagères et refus de tri
 - o Tonnage Omr compris entre 15 000 tonnes et 21 000 tonnes par an
 - o Tonnage refus de tri compris entre 1 000 tonnes et 2 000 tonnes par an
- Lot 2 : Traitement des ordures ménagères et refus de tri (délestage)
 - o Tonnage Omr compris entre 500 tonnes et 2 000 tonnes par an
 - o Tonnage refus de tri compris entre 50 tonnes et 200 tonnes par an

Durée du marché : 5 ans, soit du 01/05/2022 au 30/04/2027, le marché étant reconductible 2 fois 1 an.

Marché attribué à :

- Lot n°1 : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DU HAINAUT - VALENCIENNOIS (Syndicat ECOVALOR) - 59880 SAINT SAULVE
- Lot n°2 : SUEZ RV NORD EST (59410 ANZIN)

Marché à prix unitaires.

Entretien des espaces verts en gestion différenciée

Appel d'offres ouvert.

Chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, avec minimum et maximum pour la durée de l'accord-cadre.

Marché alloti :

- Lot n°1 : entretien de la zone Sud / Sud-Est
 - o Montant minimum annuel de commandes (montant identique pour chaque reconduction) : 20 000 € HT
 - o Montant maximum annuel de commandes (montant identique pour chaque reconduction) : 80 000 € HT
- Lot n°2 : entretien de la zone Ouest
 - o Montant minimum annuel de commandes (montant identique pour chaque reconduction) : 10 000 € HT
 - o Montant maximum annuel de commandes (montant identique pour chaque reconduction) : 40 000 € HT
- Lot n°3 : entretien de la zone Nord
 - o Montant minimum annuel de commandes (montant identique pour chaque reconduction) : 20 000 € HT
 - o Montant maximum annuel de commandes (montant identique pour chaque reconduction) : 80 000 € HT
- Lot n°4 : Entretien des pôles d'échange, des aires de covoiturage et autres
 - o Montant minimum annuel de commandes (montant identique pour chaque reconduction) : 40 000 € HT
 - o Montant maximum annuel de commandes (montant identique pour chaque reconduction) : 120 000 € HT

Durée du marché : 12 mois, le marché étant reconductible 3 fois 1 an.

Marché attribué à :

- Lot n° 1 : groupement solidaire SAS TERIDEAL - AGRIGEX NORD PIACARDIE (mandataire) (62730 MARCK) / INOVEERT (59710 ENNEVELIN)
- Lot n° 2 : France ENVIRONNEMENT SAS (59710 AVELIN)
- Lot n° 3 : groupement solidaire SAS TERIDEAL - AGRIGEX NORD PIACARDIE (mandataire) (62730 MARCK) / INOVEERT (59710 ENNEVELIN)
- Lot n° 4 : groupement solidaire SAS TERIDEAL - AGRIGEX NORD PIACARDIE (mandataire) (62730 MARCK) / INOVEERT (59710 ENNEVELIN)

Marché à prix unitaires.

Fourniture de matériels bureautique et maintenance associée pour 23 communes et pour Pévèle Carembault

Groupement de commandes.

Appel d'offres ouvert.

Accord-cadre multi attributaires (3) à marchés subséquents.

Marché non alloti.

Durée du marché : 60 mois.

Marché attribué à :

- TOSHIBA REGION NORD EST - SAS TRNE (59654 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX)
- ESI AGENCE NORD (59113 SECLIN)
- KONICA MINOLTA Business Solutions France S.A.S. (78424 CARRIERES-SUR-SEINE Cedex)

Marché à prix unitaires.

Travaux de réfection des abords de chaussée sur le territoire de la Pévèle Carembault

Groupement de commandes.

Appel d'offres ouvert.

Chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, avec minimum et maximum pour la durée de l'accord-cadre.

Marché alloti :

- Lot n° 1 : Travaux de réfection des abords de chaussée pour des bons de commande inférieurs ou égaux à 20000 € HT
Montant minimum annuel de commandes (montant identique pour la période initiale et pour chaque période de reconduction) : 50 000 € HT
Montant maximum annuel de commandes (montant identique pour la période initiale et pour chaque période de reconduction) : 500 000 € HT
- Lot n° 2 : Travaux de réfection des abords de chaussée pour des bons de commande supérieurs à 20000 € HT
Montant minimum annuel de commandes (montant identique pour la période initiale et pour chaque période de reconduction) : 200 000 € HT
Montant maximum annuel de commandes (montant identique pour la période initiale et pour chaque période de reconduction) : 1 500 000 € HT

Marché attribué à :

- Lot n° 1 : groupement conjoint société EJM (59109 LILLE) / société VRL (59020 LILLE)
- Lot n° 2 : groupement conjoint société EJM (59109 LILLE) / société VRL (59020 LILLE)

Durée du marché : 12 mois, le marché étant reconductible 3 fois 1 an.

Marché à prix unitaires.

Réfection de chaussée sur le territoire de la Pévèle Carembault

Groupement de commandes.

Marché passé selon procédure adaptée.

Marché non alloti.

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, avec minimum et maximum pour la durée de l'accord-cadre :

- Montant minimum annuel de commandes (montant identique pour la période initiale et pour chaque période de reconduction) : 200 000 € HT
- Montant maximum annuel de commandes (montant identique pour la période initiale et pour chaque période de reconduction) : 1 250 000 € HT

Durée du marché : 12 mois, le marché étant reconductible 3 fois 1 an.

Marché attribué à la société EIFFAGE ROUTE NORD EST (59815 LESQUIN CEDEX).

Marché à prix unitaires.

Réception et transfert des ordures ménagères résiduelles (OMR)

Appel d'offres ouvert.

Marché non alloti.

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande :

- Minimum : 5 000 tonnes
- Maximum : 15 000 tonnes

Durée du marché : 15 mois, soit du 01/10/2022 au 31/12/2023.

Marché attribué à la société RECYNOV (59320 HAUBOURDIN).

Marché à prix unitaires.